DECISION N° 057 /26/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/CSPM/SPM du 25 SEPT 2026

**Portant attribution des lots du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert
n°002/AONO/MINPOSTEL/PATNUC/ CSPM/SPM/SJPM-step du 12 mars 2026 relatif à
l'acquisition, l'installation des équipements informatiques et mini-systèmes d'alimentation
solaire, petits réseaux locaux et de travaux de sécurisation de bâtiment de certains Centres
d'Education et d'Actions Communautaires (CEAC) du MINADER (04 lots).**

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PATNUC

Vu la Constitution :

Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat :

Vu le Décret n°2012/512 du 13 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications :

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement :

Vu la Convention de financement n°69870-CM du 23 décembre 2022 signée entre l'Etat du Cameroun et la Banque mondiale pour le financement du Projet d'Accélération et de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) :

Vu la Lettre de la Banque mondiale n°033.01/23 du 1^{er}/02/2023 constatant la mise en vigueur du PATNUC :

Vu la loi de finance n°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;

Vu Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert (DAONO) n°002/AONO/MINPOSTEL/PATNUC/ CSPM/SPM/SJPM-step du 12 mars 2026, relatif à l'acquisition, l'installation des équipements informatiques et mini-systèmes d'alimentation solaire, petits réseaux locaux et de travaux de sécurisation de bâtiment de certains Centres d'Education et d'Actions Communautaires (CEAC) du MINADER (04 lots) :

Vu les rapports d'évaluation des offres administratives, techniques et financières :

Vu les avis de la Commission Spéciale de Passation des Marchés :

Vu les avis techniques de la Banque Mondiale ;

Vu l'avis de l'Autorité des Marchés donnant dérogation d'attribuer plus d'un (01) lot à un prestataire dans le cadre de ce DAONO ;

Vu le Procès-Verbal de la négociation faite entre le PATNUC et l'attributaire des lots 3 et 4 ;

DECIDE :

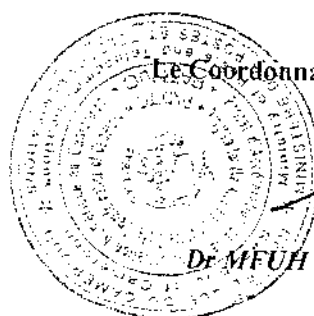
Article 1^{er} : Les soumissionnaires ci-après sont attributaires des lots du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'acquisition, l'installation des équipements informatiques et mini-systèmes d'alimentation solaire, petits réseaux locaux et de travaux de sécurisation de bâtiment de certains Centres d'Education et d'Actions Communautaires (CEAC) du MINADER (04 lots). Le délai d'exécution étant fixé à **quatre (04) mois** pour les lots 01 et 02 ; et **cent onze (111) jours** pour les lots 03 et 04. Il s'agit de :

Soumissionnaires	Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA)	
LOT 01		
INTERNATIONAL TRADING KEMDJO (ITKE) SARL, B.P: 2244 Yaoundé, Tél: 670 671 007/694 670 228, E-mail: itke2005@yahoo.fr	17 989 530	Dix sept millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent trente
LOT 02		
INTERNATIONAL TRADING KEMDJO (ITKE) SARL, B.P: 2244 Yaoundé, Tél: 670 671 007/694 670 228, E-mail: itke2005@yahoo.fr	28 310 057	Vingt-huit millions trois cent dix mille cinquante-sept
LOT 03		
GROUPEMENT COMEXA SARL ET SAHEL DEVELOPMENT SARL, Tél : 696 961 338/656 832 741, E-mail : sahel-solar@gmail.com	36 799 970	Trente-six millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-dix
LOT 04		
GROUPEMENT COMEXA SARL ET SAHEL DEVELOPMENT SARL, Tél : 696 961 338/656 832 741, E-mail : sahel-solar@gmail.com	50 598 319	Cinquante millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent dix-neuf

Article 2 : Les intéressés sont invités à se rapprocher de l'Unité de Gestion du Projet PATNUC pour les modalités de signature du contrat.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le **25 SEPT 2008**



Le Coordonnateur National du PATNUC

Dr MEUH Windfred FUAYE KENJI

Ampliations.

- MINMAP
- ARMP
- Intéressés
- Archives